

OAP thématique teintes du bâti

Le territoire de Neuvecelle est très urbanisé, mais il reste globalement très végétalisé en raison de constructions aérées au sein de parcs et de jardins remarquables. La teinte naturelle verte (une majeure partie de l'année) domine le paysage, et appelle une famille de teintes complémentaires chaudes. Les teintes froides (blanc, gris bleu, bleu) qui apparaissent ces dernières années s'harmonisent moins bien avec le paysage.

L'étude de colorimétrie jointe au PLU, identifie 4 typologies constructives qui s'inscrivent différemment dans le paysage neuvecellois :

LES MAISONS INDIVIDUELLES



L'HABITAT TRADITIONNEL



LES COLLECTIFS



LE BORD DU LAC



Par conséquent des palettes de teintes et des prescriptions sont énoncées par typologie. Seule la palette des toitures s'applique aux 4 typologies.

Les toitures / pour les 4 typologies

A dominante chaude, la palette des toitures se compose de 9 tonalités de valeur foncée à moyenne. La gamme des brun-rouges présents dans l'environnement est reprise et enrichie de tons grisés et/ou chauds qui peuvent s'insérer dans le paysage en accord avec les constructions existantes.

Sont autorisées également les toitures en bois naturel ou pré-grisé.



- Références RAL :
- Th 01 : 8019
 - Th 02 : 7022
 - Th 03 : 7039
 - Th 04 : 8014
 - Th 05 : 8002
 - Th 06 : 8004
 - Th 07 : 8017
 - Th 08 : 8012
 - Th 09 : 3009

1. LES MAISONS INDIVIDUELLES

Les façades

LES FAÇADES ENDUITES



Fha 03 2502-Y

Fha 04 0500-Y

Fhb 03 1505-Y10R

Fhb 04 1005-Y10R

Fhc 04 0603-Y20R

Fhc 03 1010-Y20R

Fhe 04 0505-Y50R

Fhd 03 1010-Y30R

Fhf 04 1002-Y50R

Fhe 01 2005-Y40R

RÉFÉRENCES
DES TEINTES
Nuancier NCS 1950

LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

Les menuiseries

(portes, volets, stores, garde-corps, portails)

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer :

- soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée : par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) avec une différence de valeur (plus clair ou plus foncé)
- soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune)
- sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées
- sur les façades claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois dans ses tonalités foncées est préconisée.

Le blanc pur est interdit.

2. LES COLLECTIFS

Les teintes des façades seront claires et subtilement teintées : pastel (couleur + blanc) ou gris coloré (couleur + gris clair ou moyen).

Les couleurs chaudes sont à préférer aux couleurs froides et doivent graviter majoritairement autour de la famille des jaunes : blanc cassé, ocre, ocre jaune, jaune clair, orangé, ocre rose.

Les tons froids doivent être modérés, plutôt clairs ou grisés mais restent à éviter.

Les tons vifs saturés et blanc pur, sont autorisés uniquement en couleur accent, c'est-à-dire sur des petites surfaces : entrée, fonds de loggias, volets, séparatifs ...

L'emploi du bois naturel est recommandé (bardage, volets) pour une insertion qualitative des gros gabarits dans le paysage villageois de la commune.

Dans tous les cas des simulations visuelles devront être réalisées au stade du projet par l'architecte.

3. L'HABITAT TRADITIONNEL

Les façades

LES FAÇADES ENDUITES



Fha 01 4502-Y
 Fha 02 3502-Y
 Fha 03 2502-Y
 Fha 04 0500-Y

Fhb 01 3010-Y10R
 Fhb 02 1030-Y10R
 Fhb 03 1505-Y10R
 Fhb 04 1005-Y10R

Fhc 01 2005-Y20R
 Fhc 02 1020-Y20R
 Fhc 03 1010-Y20R
 Fhc 04 0603-Y20R

RÉFÉRENCES
 DES TEINTES
 Nuancier NCS 1950

Fhd 01 3005-Y20R
 Fhd 02 1515-Y30R
 Fhd 03 1010-Y30R
 Fhd 04 0505-Y30R

Fhe 01 2005-Y40R
 Fhe 02..... 1510-Y40R
 Fhe 03 1020-Y40R
 Fhe 04 0505-Y50R

Fhf 01 2030-Y60R
 Fhf 02 1515-Y60R
 Fhf 03 1010-Y50R
 Fhf 04 1002-Y50R

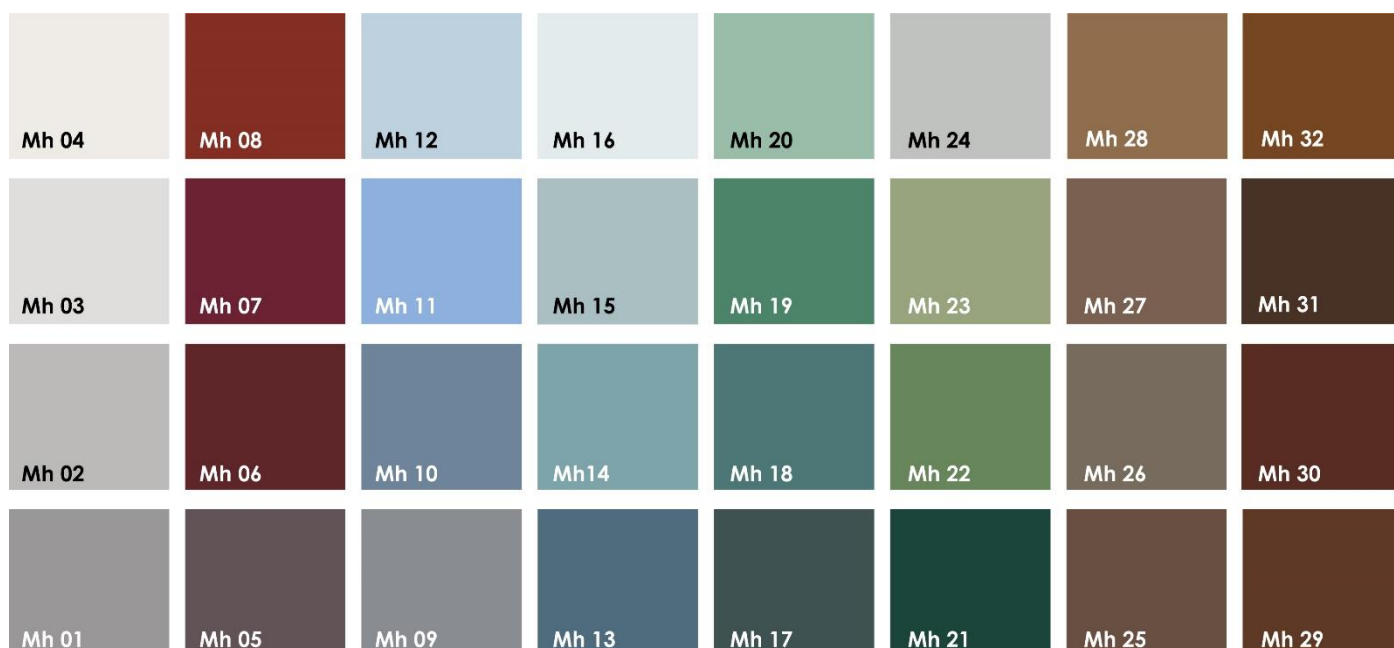
LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

Les menuiseries

(portes, volets, stores, garde-corps, portails)

Les pentures et les espagnolettes sont peintes dans la même teinte que les bois.



Mh 01 4000-N
 Mh 02 2500-N
 Mh 03 1000-N
 Mh 04 0500-N
 Mh 05 7005-R20B
 Mh 06 6030-R
 Mh 07 5040-R10B
 Mh 08 4550-Y80R

Mh 09 4502-B
 Mh 10 4020-R90B
 Mh 11 1040-R80B
 Mh 12 1015-R90B
 Mh 13 5020-B
 Mh 14 3020-B30G
 Mh 15 2010-B30G
 Mh 16 0505-B20G

Mh 17 7010-B50G
 Mh 18 5020-B50G
 Mh 19 4030-G
 Mh 20 2020-G
 Mh 21 7020-B90G
 Mh 22 4030-G30Y
 Mh 23 3020-G40Y
 Mh 24 2002-G

Mh 25 7010-Y50R
 Mh 26 6005-Y20R
 Mh 27 6010-Y50R
 Mh 28 5020-Y30R
 Mh 29 7020-Y60R
 Mh 30 7020-Y80R
 Mh 31 8010-Y50R
 Mh 32 6030-Y40R

RÉFÉRENCES
 DES TEINTES
 Nuancier NCS 1950

Les suggestions d'accords de coloration : toitures/façades

Th 03	Th 06	Th 09
Th 02	Th 05	Th 08
Th 01	Th 04	Th 07

TOITURES : couleurs chaudes

Fha 04	Fhb 04	Fhc 04	Fhd 04	Fhe 04	Fhf 04
Fha 03	Fhb 03	Fhc 03	Fhd 03	Fhe 03	Fhf 03
Fha 02	Fhb 02	Fhc 02	Fhd 02	Fhe 02	Fhf 02
Fha 01	Fhb 01	Fhc 01	Fhd 01	Fhe 01	Fhf 01

PLUTÔT AVEC

FAÇADES : couleurs chaudes

Th 03	Th 06	Th 09
Th 02	Th 05	Th 08
Th 01	Th 04	Th 07

TOITURES : couleurs grisées

Fha 04	Fhb 04	Fhc 04	Fhd 04	Fhe 04	Fhf 04
Fha 03	Fhb 03	Fhc 03	Fhd 03	Fhe 03	Fhf 03
Fha 02	Fhb 02	Fhc 02	Fhd 02	Fhe 02	Fhf 02
Fha 01	Fhb 01	Fhc 01	Fhd 01	Fhe 01	Fhf 01

PLUTÔT AVEC

FAÇADES : couleurs grisées et de valeur moyenne

Les suggestions d'accords de coloration : façades/menuiseries

Fha 04	Fhb 04	Fhc 04	Fhd 04	Fhe 04	Fhf 04
Fha 03	Fhb 03	Fhc 03	Fhd 03	Fhe 03	Fhf 03
Fha 02	Fhb 02	Fhc 02	Fhd 02	Fhe 02	Fhf 02
Fha 01	Fhb 01	Fhc 01	Fhd 01	Fhe 01	Fhf 01

FAÇADES : couleurs

PLUTÔT AVEC

MENUISERIES: teintes du bois (préférentiellement) + gris

Mh 04	Mh 08	Mh 12	Mh 16	Mh 20	Mh 24	Mh 28	Mh 32	Mh 36
Mh 03	Mh 07	Mh 11	Mh 15	Mh 19	Mh 23	Mh 27	Mh 31	Mh 35
Mh 02	Mh 06	Mh 10	Mh 14	Mh 18	Mh 22	Mh 26	Mh 30	Mh 34
Mh 01	Mh 05	Mh 09	Mh 13	Mh 17	Mh 21	Mh 25	Mh 29	Mh 33

Fha 04	Fhb 04	Fhc 04	Fhd 04	Fhe 04	Fhf 04
Fha 03	Fhb 03	Fhc 03	Fhd 03	Fhe 03	Fhf 03
Fha 02	Fhb 02	Fhc 02	Fhd 02	Fhe 02	Fhf 02
Fha 01	Fhb 01	Fhc 01	Fhd 01	Fhe 01	Fhf 01

FAÇADES : couleurs grisées et de clarté moyenne

PLUTÔT AVEC

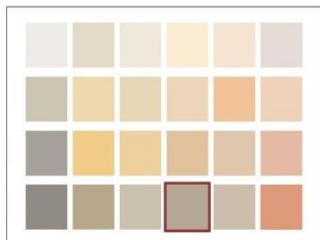
MENUISERIES: couleurs "affirmées"

Mh 04	Mh 08	Mh 12	Mh 16	Mh 20	Mh 24	Mh 28	Mh 32	Mh 36
Mh 03	Mh 07	Mh 11	Mh 15	Mh 19	Mh 23	Mh 27	Mh 31	Mh 35
Mh 02	Mh 06	Mh 10	Mh 14	Mh 18	Mh 22	Mh 26	Mh 30	Mh 34
Mh 01	Mh 05	Mh 09	Mh 13	Mh 17	Mh 21	Mh 25	Mh 29	Mh 33

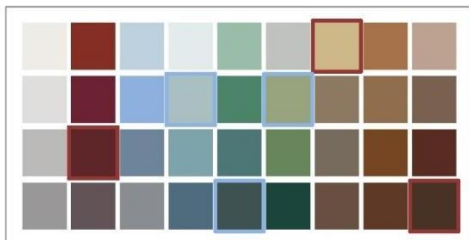
La coloration nuancée ou contrastée

A PARTIR D'UN MÊME FOND DE FAÇADES.... COLORER EN NUANCE OU EN CONTRASTE

A partir d'un fond gris chaud pour le fond de façade
/ deux types de colorations / six exemples d'application (ci-dessous)



Fond de façades / gris chaud moyen



Menuiseries / rouges et jaune + verts et bleu



Dans la **nuance**, les tons sont proches, issus de la même tonalité de base
• camaïeu, douceur

NUANCE = ton sur ton = bordeaux sur ocre rouge



En **contraste**, les tons sont éloignés l'un de l'autre (souvent complémentaires)
• dynamisme, énergie

CONTRASTE = froid sur chaud = bleu sur jaune

TON SUR TON Nuance + contraste de clarté



CHAUD/FROID Contraste de tonalité + contraste de clarté



Exemples d'application de coloration en "ton sur ton" et en contraste. A partir des tonalités de base (rouge, vert...), il importe de conserver un équilibre clair/foncé en préservant une différence de clarté entre le fond de façade et des menuiseries soit plus foncées, soit plus claires



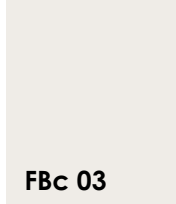


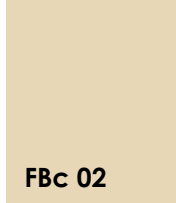



4. LE BORD DU LAC

Les façades

LES FAÇADES ENDUITES

Une palette restreinte pour les fonds de façades issue de 3 familles de tonalités :

- ocre rose
- ocre
- ocre jaune

 FBa 03	 FBb 03	 FBc 03	FBa 01 2030-Y70R FBa 02 1020-Y70R FBa 03 0515-Y80R
 FBa 02	 FBb 02	 FBc 02	FBb 01 2005-Y40R FBb 02 1510-Y40R FBb 03 1010-Y50R
 FBa 01	 FBb 01	 FBc 01	FBc 01 1505-Y10R FBc 02 1010-Y20R FBc 03 0500-Y

RÉFÉRENCES
DES TEINTES
Nuancier NCS 1950

LES FAÇADES BOIS (complètes ou partielles)

Pour rappel, le bardage bois est vertical. Il devra respecter les teintes traditionnelles : le brun ou le gris. Les bois clairs sont autorisés s'ils sont laissés naturels et destinés à évoluer en vieillissant.

Les menuiseries

(portes, volets, stores, garde-corps, portails)

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer :

- une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée : par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) avec une différence de valeur (plus clair ou plus foncé)
- sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches (voire vives) et/ou sombres sont conseillées.

Le blanc pur est interdit.